

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

N° EFR-25-002813

Valable 5 ans à compter du 17 juillet 2025

Demandeur	SAINT CLAIR TEXTILES 415 avenue de Savoie 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR France
SIREN	381424712
Référence commerciale	SUNVIEW 05
Description sommaire fournie par le demandeur	Toile en PVC ignifugé dans la masse.
Masse surfacique déterminée par le laboratoire	372 g/m ² ± 10%
Épaisseur mesurée par le laboratoire	0,48 mm ± 10%
Coloris	Tous coloris
Utilisation	Protection solaire

Nature des essais :

- **NF P 92-507 (2004)** : Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu
- **NF P 92-503 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples

Classement :

M2

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais n°EFR-25-002813-BE-A du 18 juillet 2025.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 433-3 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.

Saint-Aubin, le 18 juillet 2025

X  Laure BARBIER

Chargé d'affaires

Signé par : Laure BARBIER

X  Lise RODIER

Superviseur

Signé par : Lise RODIER